



ANIMATEUR.TRICE PETITE ENFANCE

CDI – Temps plein

Dispositif d'Affectation Temporaire

Gouesnou/Brest/Plouzané

La Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) En Jeux d'Enfance gère, sur l'ensemble du Finistère, 12 crèches et 1 Relais Petite Enfance. Nous proposons des lieux d'accueil coopératifs, collectifs et individuels, d'inclusion sociale et d'éducation pour les enfants de moins de 4 ans.

NATURE DU POSTE ET ACTIVITÉS PARTICULIERES :

Accueillir l'enfant et sa famille, répondre aux besoins fondamentaux de l'enfant, participer à son bien-être, à l'autonomie et au développement psychomoteur et psychoaffectif de l'enfant.

Sous la responsabilité de la direction de l'établissement, en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire, il.elle assurera les fonctions suivantes :

- Soins aux enfants (change, repas, sommeil) ;
- Accueil des familles ;
- Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet pédagogique ;
- Tâches d'intendance et d'entretien des locaux ;
- Remise en température des repas ;
- Nettoyage des espaces alimentaires.

NIVEAU, QUALITÉS & COMPÉTENCES REQUISSES :

Vous êtes titulaire d'un **certificat d'aptitude professionnelle AEPE** ou tout autre diplôme mentionné au décret n° 2021-1131 du 30 août 2021 relatif aux assistants maternels et aux établissements d'accueil de jeunes enfants (article 7-2).

Vous justifiez préférentiellement d'une expérience sur un poste similaire et d'une expérience du milieu associatif. Vos connaissances des besoins associés à l'enfant de moins de 4 ans garantissent un accueil optimisé et individualisé des enfants.

Vous avez les qualités et compétences requises pour ce poste :

- Capacité d'adaptation et sens des responsabilités,
- Capacité d'adaptation professionnelle, de remise en question, de créativité et esprit d'initiative
- Qualités relationnelles
- Capacité à travailler en équipe

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Contrat : CDI

Temps de travail : 35h/semaine

Poste à pourvoir : Dès que possible

Statut : Non cadre

Convention collective : CCN 83

Salaire brut de base : Selon disposition CCN83

+ prime de flexibilité

34 jours de congés payés /10 jours enfant malade

Aménagements Fin de carrière / Compte épargne Temps

Mutuelle prise en charge à 60% / Prévoyance

Mobilités internes possibles au sein de la SCIC

Formation (minimum 1 par an)

Les candidatures sont à adresser pour le 15/12 à : Mme HEBERT, DIRECTRICE

Crèche Dorn Ha Dorn – 14 rue du Vieux Bourg, 29850 GOUESNOU

ou par mail dhebert@enjeuxdenfance.fr

Entrée en vigueur de nouvelles modalités du contrôle des antécédents judiciaires précisées par un décret du 28 juin 2024
Une attestation d'honorabilité datant de moins de 6 mois est exigée.

Comment faire la démarche ?

Vous pouvez vous connecter sur le site <https://honorabilite.social.gouv.fr/jai-besoin-d'une-attestation-dhonorabilite> ou scanner le QR code ci-après.

Nous attirons votre vigilance sur le délai de 15 jours à anticiper avant de la recevoir.

